



AVERTISSEMENT AU CURÉ EN 1766

L'évêque de Troyes, lors de sa visite de la paroisse de Vallentigny le 15 mai dernier, a constaté la mauvaise conduite du curé, Me Jean Baptiste TOUSSAINT. Il lui avait fait injonction de se rendre au séminaire. Malgré sa promesse d'y aller, il ne s'est pas déplacé. L'injonction lui est réitérée le 7 juin 1766. Il a ordre de se retirer au séminaire dans les huit jours, pour y rester trois mois « *a l'effet d'y reprendre l'esprit de son état* ».

relevé par Véronique FREMIET MATTEI

source : AD Aube G64

photo : <http://aubetdh.free.fr/vallentigny/eglise/images/im006.jpg>

